

PREFECTURE DE LA LOZERE

Direction départementale des territoires

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI) DU BASSIN DE LA JONTE

REVISION N°1

Dossier d'enquête publique

1) Rapport de présentation

Annexe n° 1 :

– Extraits du code de l'Environnement.

Annexe n° 2 :

– Arrêté préfectoral n° DDT-SREC-2017-150-0003 du 30 mai 2017 prescrivant la révision du PPRI du bassin de la Jonte en Lozère sur le territoire des communes de Hures la Parade, Saint Pierre des Tripiers et du Rozier.

Annexe n° 3 :

– Décision de l'autorité environnementale en date du 22 mars 2017

Annexe n° 4 :

– Rapport du bureau d'études CEREG Ingénierie Sud-Ouest.

2) Cartes de zonage (*échelles 1/15000 et 1/5000*)

3) Règlement